



**Communiqué**  
Pour diffusion immédiate

**LE CREAT SOUHAITE UNE AGRICULTURE  
PAR ET POUR LES GENS D'ICI!**

**Rouyn-Noranda, le 2 mai 2007.** – Le CREAT a déposé un mémoire dans le cadre des audiences de la *Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois* dans lequel il recommande essentiellement d'acquérir plus de connaissances sur la qualité de l'eau (des lacs, des rivières et souterraine), de soutenir les organismes de bassins versants, de développer des réseaux locaux de distribution des aliments et de financer les entreprises agricoles qui respectent l'environnement et qui ont le plus de retombées dans le milieu.

Le CREAT est d'avis que les impératifs économiques conditionnent trop largement le développement de l'agriculture, et ce, au détriment de la qualité de l'environnement. En effet, les pratiques culturales et d'élevage de type industriel, axées uniquement sur le volume de production, perturbent les fonctions écologiques des écosystèmes, telles que la purification de l'eau et le maintien de la biodiversité. Cela menace même le potentiel de production agricole pour les générations futures. Or, l'agriculture est bien plus qu'une simple activité économique, c'est une activité qui permet à la population de se nourrir, de vivre et d'occuper un territoire. C'est pourquoi le CREAT croit que l'agriculture se doit donc d'être pratiquée de manière durable, en respectant les limites imposées par l'environnement.

On peut consulter le mémoire du CREAT à l'adresse suivante :  
<http://www.creat08.ca/publications.htm>

Le CREAT est un organisme de concertation regroupant des intervenants en environnement de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans le but de promouvoir la conservation et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Maribelle Provost, coordonnatrice  
CREAT  
Téléphone : 819 762-5770  
[www.creat08.ca](http://www.creat08.ca)